

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la Communication Interministérielle

Fort-de-France, le 10 juin 2018

Communiqué de presse

Sargasses : Manifestation devant la Préfecture

S'agissant de la manifestation qui a été organisée hier devant la Préfecture, Franck ROBINE, préfet de la Martinique tient à apporter les précisions suivantes:

- Les deux interpellations réalisées concernaient deux individus qui avaient pénétré dans l'enceinte de la Préfecture, en sautant par-dessus les grilles. Les policiers ont donc procédé à leur arrestation conformément aux instructions permanentes reçues s'agissant d'une intrusion.
- La police a dû ensuite intervenir parce que d'autres manifestants se sont portés vers le barrage habituellement mis en place rue Victor Sévère et ont forcé le barriérage pour venir au contact des policiers. Véhéments et vindicatifs, ils ont été contenus par les policiers présents, qui ont fait usage d'une bombe lacrymogène pour pouvoir se dégager et repousser les manifestants au-delà des barrières.

Ainsi, la police est-elle intervenue, avec professionnalisme, parce que les deux limites qui sont connues de tous les organisateurs de manifestations à Fort-de-France, avaient été enfreintes. Le Préfet confirme que l'action de la police s'est faite sous son autorité et il renouvelle sa confiance et ses remerciements aux policiers martiniquais pour leur engagement permanent en faveur de la sécurité des Martiniquais et des Martiniquaises.

Le droit de manifester est essentiel dans la République. Le Préfet veillera toujours à ce qu'il puisse s'exercer. Mais il intervient dans des limites que tout organisateur de manifestation se doit de respecter.

sur Twitter : @prefet972